

INCAPACITES DES CATHOLIQUES.—Le 8, M. Anstey, proposa la seconde lecture de son bill du Recours des Catholiques, et s'étendit sur l'histoire des différents bills introduits par M. Watson et d'autres sur le même sujet, dans les sessions précédentes, et dit que son seul but était d'obtenir pour les catholiques la jouissance des droits civils accordés au juifs. Il n'avait pas le désir d'injurier ou d'affaiblir l'église protestante, ni de rien faire qui put être désagréable aux membres de cette communion ; mais il désirait simplement obtenir un acte de justice en faveur des catholiques romains contre lesquels le parlement avait fait des lois pénales et oppressives qui existaient encore. Il cita entre autres, le statut 31 Geo. 3. qui défend sous une forte pénalité aux prêtres catholiques d'assister aux funérailles faites dans les cimetières privés autres lieux ; la 1^{re} sect. du statut 10 Geo. 4., qui soumet à une pénalité de £50, tout prêtre qui fera des cérémonies catholiques dans certains lieux.

Sir R. Inglis s'opposa à cette mesure parce qu'il considérait qu'elle avait pour objet d'augmenter le pouvoir et l'influence de l'église de Rome et de diminuer celle de l'église protestante. Il doutait si ce bill n'attaquait pas la suprématie de la couronne, et si de fait, il ne rappelait pas le Bill des Droits (*Bill of Rights*) ; il désirait donc avoir sur ce point, l'opinion du procureur-général. Les catholiques de ce pays avaient été traités comme co-sujets par les protestants, et depuis 1829, ils avaient joui des priviléges les plus étendus. Avant de donner plus d'extension à ces priviléges, la chambre ferait bien de voir si les dispositions du bill ne mettaient pas directement en danger les droits de la couronne et le salut de l'Eglise établie. Il termina en proposant ce que la deuxième lecture fut renvoyée à six mois.

Le comte d'Arundel, dit que les catholiques romains d'Angleterre ne reconnaissaient au Pape aucun pouvoir civil ou temporel. Que comme les lois dont on demandait le rappel par le bill, étaient tombées en désuétude, et qu'elles étaient en opposition avec les idées de notre civilisation, il ne voyait pas pourquoi elles seraient continuées même pour une heure.

Sir Geo. Grey, en consentant à la deuxième lecture du bill dit, qu'il ne considérait pas que les lois pénales portées contre les catholiques étaient maintenant tombées en désuétude, furent pour les catholiques un grief actuel. Il se réservait le droit de s'opposer en comité à toute partie du bill. Division pour la lecture du bill, 168 ; contre 136 ; majorité en faveur de la 2^e lecture, 32.

Détresse commerciale.—Le 15, sur motion du Chancelier d'Echiquier, un comité spécial pour s'enquérir des causes de la détresse commerciale récente, est nommé. Il est composé de 26 membres, savoir :— Le Chancelier de l'Echiquier, Sir R. Peel, des lords J. Russell, G. Bentick, MM. Herries, Goulburn, Thomson, Labouchère, Sir J. Graham, MM. F. Baring, T. Baring, Cobden, Spooner, W. Beckett, Cayley, Cardwell, Hudson, Hume, Ricardo, Glyn, Sir W. Clay, MM. d'Israeli, Thornby, J.

Wilson, Drummond et Terment.—Chambre ajournée au 3 février.

Le Dr. Wiseman a été nommé Archevêque catholique de Westminster, à la place du Dr. Walsh qui a refusé cette dignité à cause de son âge avancé.

Le choléra avait presque cessé à Constantinople ; à Moscou, ses ravages diminuent ; à St. Petersbourg, il est d'un caractère très doux.

—L'influenza fait des ravages considérables dans les îles britanniques et dans la plus grande partie de l'Europe. A Londres, presque la moitié des employés publics et deux des établissements particuliers en ont été attaqués. Dans un seul jour 1800 commis du Bureau des Postes et 1200 hommes de police ont été attaqués par cette épidémie. La mortalité est considérable et va en augmentant.

—Le gouvernement a ordonné la construction immédiate de trois forts pour la défense de Portsmouth.

—Le célèbre libraire G. B. Whittaker, est mort le 13 du courant, à l'âge de 54 ans ; aussi l'éminent chirurgien Robert Liston, il était âgé de 52 ans.

—M. Elliot a été nommé sous-assistant secrétaire des colonies, conjointement avec M. Merivale, J. W. C. Murdoch, C. A. Wood et F. Rogers, écuyers, ont été nommés commissaires pour la vente des terres de la couronne dans les colonies britanniques et pour surveiller l'émigration.

IRLANDE.—Ce malheureux pays est toujours en proie à la famine ; les désordres, les assassinats y sont à l'ordre du jour. Pour remédier à cet effroyable état de choses, le parlement impérial s'occupe de lois pénales pour la répression des désordres qui désolent l'Irlande ; c'est un étrange moyen de faire disparaître ces désordres qui ont pour cause première des siècles d'oppression, et dernièrement, la famine et tout son hideux cortège.

FRANCE.—M. de Bacourt, ambassadeur actuel aux Etats-Unis, a été nommé ambassadeur en Sardaigne ; M. Pageot le remplace comme ministre plénipotentiaire. On s'attend à la résignation du premier ministre M. Guizot.

ESPAGNE.—Le bruit court à Paris que le général Narvaez a perdu la confiance de la reine Christine qui intrigue pour former un nouveau cabinet dont Mon Pedal et Gonzales Bravo feraient partie. L'adresse proposée par les ministres en réponse au discours de la reine a été adoptée par la chambre des députés à une majorité de 124 contre 46.

PORTEUGAL.—On a des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 9. Les élections générales ont eu lieu en Portugal ; suivant les uns, les Cabralistes auraient eu la majorité dans tous les collèges électoraux ; deux exceptés. La tranquillité régnait dans la capitale, mais les septembriseurs prétendaient que les élections étaient illégales. On s'attendait à un changement de ministère.

SVISSE.—La prise de Lucerne a mis fin aux hostilités. Le canton de Zug a abandonné la ligue.

ALLEMAGNE.—Le procès des conspirateurs polonais à Berlin, s'est terminé le 3 décembre. Sept des accusés ont été condamnés à mort comme trahisseurs ; d'autres

à différentes périodes d'emprisonnement dans des forteresses, et dix-huit ont été acquittés.

BAVIERE.—On y parle d'un changement d'administration. Les Etats de Bavière ont été clos le 30 novembre.

ITALIE.—La question de Ferrare est considérée comme réglée. Les autrichiens ont consenti à se retirer de la ville dans la citadelle, ne conservant qu'un simple poste à la porte du Pô qu'ils occuperont conjointement avec les troupes papales. Une brillante cérémonie a eu lieu à Rome le 24 novembre, à l'occasion de l'installation du nouveau conseil municipal. —Le roi de Sardaigne a signé le 27 du même mois, la loi organisant les municipalités et les conseils de province. Il a aussi formé un ministère de l'instruction à la tête duquel il a mis le marquis Alfieri de Sestegno, ci-devant président du comité de la réforme. Le roi Charles-Albert est le plus populaire des souverains de l'Italie, ne le cédant pas même au pape dans la faveur populaire.

—Des lettres de Rome du 2 décembre, annoncent que tout était tranquille dans cette capitale, et que l'œuvre de la réforme administrative marchait d'une manière satisfaisante. Le nouveau conseil d'état et la municipalité avaient commencé leurs travaux respectifs, et le parti autrichien avait abandonné l'espoir d'effectuer une réaction.

DEUX-SICILES.—Des nouvelles de Naples du 2 décembre, disent que la Sicile est en feu. Les rrigueurs excessives employées par le gouvernement pour sa préservation, ont exaspéré le peuple. Tout le pays est en armes et les soldats ont refusé de marcher contre une population justement irritée. La constitution de 1812, garantie par l'Angleterre, a été proclamée. Depuis, on a reçu de nouveaux détails, mais tellement contradictoires qu'il est impossible de s'assurer de la vérité.

ALGERIE.—Le *Nouveliste de Marseilles* assure positivement que Abd-el-Kader s'était soumis à l'empereur du Maroc. Le *Journal des Débats*, contredit cette nouvelle.

Revue Politique de la Semaine

ETATS-UNIS.

CONGRES.—*Sénat, 4 janv.*—Un bill est introduit pour autoriser la nomination d'un arpenteur-général pour l'Orégon. Les résolutions de M. Calhoun relativement à la guerre du Mexique sont déposées pour être prises en considération.

Le major J. L. Smith, porteur de l'adresse au pape, adoptée à l'Assemblée de New-York, est parti le 24 décembre pour le Havre, en route pour l'Italie.

AMERIQUE CENTRALE.—Il y a eu quelques difficultés entre les villes de Léon et de Grenade, mais elles n'ont pas eu de suite. Des émeutes ayant pour cause la plantation du tabac, ont eu lieu à San Salvador. On parle de l'élection d'un nouveau président.

YUCATAN.—Les troubles continuent dans cette république. Les sauvages ont massacré presque tous les habitants de Tohousca.